

22

Monsieur David LESCOUT
Le Lac Grand
46500 CARLUCET.

N° TVA intracommunautaire

N° du bon de commande :

GENERAL COMPTA

Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	Total H.T.
Reprise du mur en pierres sèches sur la commune d'Orniac :	ens.	700,00	700,00
exonération de TVA, art 283-2 du CGI.			
Date de règlement :		TOTAL H.T. 700,00	
Date de la livraison ou de la prestation :		T.V.A. %	
Mode de règlement :		TOTAL T.T.C.	
Conditions de paiement : compte anticipé			

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).